

Zone de secours Hainaut-Centre

Appel à candidature – Comptable spécial adjoint (attaché spécifique) contractuel à durée indéterminée

La Zone de secours Hainaut Centre et plus particulièrement son Collège de zone, en exécution de sa décision du 3 mai 2024 approuvant l'appel à candidature d'un attaché spécifique – comptable spécial adjoint et conformément à l'AR du 29 juin 2014 fixant les règles applicables au comptable spécial, organise la sélection, pour la Zone de secours Hainaut Centre, d'un attaché spécifique, comptable spécial adjoint (H/F/X).

Description

Le comptable spécial adjoint travaille en collaboration avec le Comptable spécial de la Zone.

Condition à remplir à la date de clôture de l'appel :

- Etre Directeur Financier d'une commune ou d'un CPAS ou être comptable spécial d'une zone de police, situé.e sur le territoire de la Province de Hainaut ou être membre du personnel de la Province de Hainaut en qualité d'attaché spécifique.
- Réussir l'entretien de sélection défini par le Conseil de Zone : au cours de cet entretien, l'aptitude est appréciée en fonction de l'adéquation du profil du candidat en regard avec les missions du comptable spécial, sa vision de la gestion financière et sa motivation à intégrer une Zone de secours.

Activités principales :

Tâches réalisées en collaboration avec le Comptable spécial	
Comptabilité	Recettes – recouvrement
<i>Responsable des services comptabilité et salaires de la Zone de secours</i>	<i>Approbation des états de recouvrement ordinaires</i>
<i>Rapport d'analyse du compte</i>	<i>Approbation des états de recouvrement extraordinaires</i>
<i>Supervision de la clôture des comptes annuels</i>	<i>Supervision du processus de recouvrement</i>
Trésorerie	<i>Supervision des recouvrements judiciaires</i>
<i>Gestion de la trésorerie et des placements</i>	<i>Gestion des règlements redevances</i>
<i>Gestion active de la dette</i>	Budget et modifications budgétaires
Dépenses ordinaires	<i>Réalisation du budget et des MB</i>
<i>Approbation des imputations ordinaires (contrôle respect loi sur MP)</i>	<i>Réalisation du plan de gestion et du tableau de bord</i>
<i>Approbation des mandats ordinaires</i>	<i>Rapport analyse du budget</i>
<i>Approbation des listes d'ordonnancement et exécution des paiements ordinaires</i>	<i>Réalisation du tableau des voies et moyens et calcul de la balise d'investissements</i>
<i>Contrôle final et paiement des salaires</i>	Conseil financier
Dépenses extraordinaires	<i>Conseiller des autorités de la Zone de secours</i>
<i>Approbation des imputations extraordinaires (contrôle du respect loi sur MP)</i>	
<i>Approbation des mandats extraordinaires</i>	
<i>Approbation des listes d'ordonnancement et exécution des paiements extraordinaires</i>	

La liste ci-dessus comprend les activités et tâches de l'emploi. Cependant il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée. La personne en place peut donc être amenée à effectuer d'autres activités dans le cadre de son emploi.

Régime de travail : 7h36/semaine.

Type de contrat : CDI

Salaire de base : rémunéré sur base de l'échelle barémique A1sp.

Modalités d'introduction de la candidature :

Les candidatures doivent être envoyées complètes, sous peine de nullité, par pli recommandé, pour au plus tard le **31 mai 2024**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Zone de secours Hainaut Centre
A l'attention du service Ressources Humaines
Rue des Sandrinettes, 29
7033 Cuesmes

Elles devront être accompagnées de :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Une copie du diplôme
- Une attestation de votre employeur confirmant que vous faites partie de l'une des catégories de personnel dans les conditions
- Un extrait de casier judiciaire récent (maximum 3 mois)

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser directement auprès du service des Ressources Humaines au 065/32 17 99 ou via l'adresse grh@zhc.be

Toute candidature incomplète, illisible ou qui ne respecte pas les modalités d'introduction des candidatures ne sera pas prise en considération.